

# Parti paysager du projet

Auteur : Erik DE WAELE, paysagiste

Voici nos intentions pour le développement du « Domaine de Maransan »

## 1. Caractéristiques paysagères

- Garder et/ou renforcer les éléments paysagers existants (haies, vignes, bois, arbres isolés, talus fleuris, ...);
- Modifier le relief le moins possible;
- Ne pas perturber le régime hydraulique naturel;
- Bien délimiter les zones de travail et protéger et soigner les arbres (les arroser durant les travaux).

## 2. Lors de notre visite, nous avons pu prendre connaissance des richesses naturelles du site et de ses abords. Celles-ci constituant un atout important pour notre travail, nous souhaitons les renforcer en :

- conservant un maximum de vignes, avec une gestion extensive et en les combinant avec des prés fleuris entre les rangs;
- maintenant les chemins et la structure des parcelles;
- préservant et soignant les vieux arbres et arbres remarquables, car ils sont une source de vie et offrent ombre et protection.
- La clôture choisie sera simple et se fondra dans l'environnement. Elle est à la fois 'sauvage' et accueillante (voir point 7).
- Aucune terre ne sera introduite de l'extérieur. Les amendements dans le trou de plantation durant la plantation et le système d'irrigation ne sont nécessaires que temporairement.
- Nous ne choisissons que des nouvelles plantations et mélanges fleuris indigènes.
- Nous prenons en compte aussi bien les plantes que les animaux et sommes conscients de la présence de blaireaux, serpents, lézards, chauve-souris, de nombreuses espèces d'oiseaux et d'une infinité d'insectes. Nous souhaitons informer le public sur ces richesses au moyen de panneaux informatifs, d'un sentier de découverte nature et de visites guidées.

### 3. Infrastructures

Nous tentons de limiter le plus possible la consommation d'eau en :

- ne prévoyant pas de surfaces engazonnées intensives ;
- faisant en sorte que toutes les surfaces restent perméables à l'eau ;
- stockant les eaux de pluie ;
- épurant les eaux usées sur place.
- Les nouvelles plantations n'auront besoin d'un système d'irrigation que dans un premier temps.

### 4. Revêtements et murs

- Nous optons pour des revêtements en gravier typique de la région.
- Les murets et constructions seront élevés à partir de pierres plates locales ou de pierres maçonnées.

### 5. Plantations

- Les nouveaux arbres et arbustes seront soigneusement sélectionnés, issus de la région et entretenus de manière traditionnelle.
- Il ne sera fait aucun usage de pesticides.
- Le fauchage favorisera les plantes sauvages. L'évacuation du produit du fauchage permettra de maintenir la richesse du sol en équilibre. L'usage d'engrais sera réduit au minimum.

### 6. Eclairage

- L'éclairage extérieur sera limité au strict nécessaire, nous nous concentrerons essentiellement sur l'éclairage des chemins.

### 7. Clôtures

- Voir photo ci-dessous : Estate Fence.



#### 8. Bruit

- Tous les éléments qui peuvent être sources de nuisances sonores seront évités. L'occupant des lieux ne peut atteindre son logement que temporairement. Les véhicules seront "dissimulés" dans le paysage.

#### 9. Équipements

- La signalisation, les panneaux informatifs, les bancs, etc... seront réalisés dans la mesure du possible avec des matériaux naturels. Par le placement de nichoirs, hôtels pour insectes et abris pour chauve-souris, nous favoriserons la faune locale.



aanpassingen

Schaal: 1:1750

Datum: 16 | 06 | 2017

Plannummer: 1

